

Procès-verbal sommaire du Comité Syndical du 29 janvier 2025

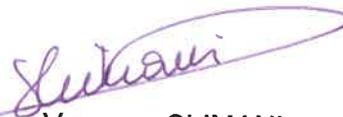
Le Comité Syndical du SIRCO, dûment convoqué le 23 décembre 2024, s'est réuni le 29 janvier 2025 à 18h30 dans la salle du Conseil Municipal de la commune de La Chapelle Saint Mesmin (45380).

Madame la Présidente, Vanessa SLIMANI, a ouvert la séance à 18h40 et a procédé à l'appel des membres du SIRCO.

Le Comité Syndical :

- **DESIGNE** Mme Nathalie RIVARD, secrétaire de séance
- **ADOpte**, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 4 décembre 2024
- **PREND ACTE** des décisions prises dans le cadre de la délégation de la Présidente
- **PREND ACTE** de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires (*Délibération N°1*)
- **APPROUVE**, à l'unanimité, le renouvellement de la convention, signée avec le CDG, pour l'intervention d'un agent chargé de la fonction d'inspection (*Délibération N°2*)
- **APPROUVE**, à l'unanimité, le renouvellement de la convention de mise à disposition, par la Commune de Fleury-les-Aubrais, d'un agent délégué à la protection des données (*Délibération N°3*)
- **APPROUVE**, à l'unanimité, la convention de groupement de commandes avec la Commune de Saint-Jean de Braye pour les familles d'achats suivantes : « Analyses microbiologiques » et « maintenance des équipements de restauration » (*Délibération N°4*)

La séance est levée à 19h20.



Vanessa SLIMANI
Présidente du SIRCO

SIRCO

Syndicat Intercommunal de Restauration Collective

Siège social
71 rue Charles Beauhaire
45140 Saint Jean de la Ruelle

Site de production
64 rue de la Borde
45800 Saint-Jean de Braye